

Conseil Municipal du	24 septembre 2018	à	18h00
N°ordre	42	Titre	Attribution de subventions à un organisme sportif
N° identifiant	2018-0174		
Rapporteur(s)	M. Aurélien TRICOT		
Date de la convocation	04/09/2018		
Président de séance	M. Alain CLAEYS	PJ.	
Secrétaire(s) de séance	M. François BLANCHARD et Mme Clotilde BALLON		Tableau de subvention
Membres en exercice	53		
Quorum			
Présents	45	M. Alain CLAEYS - Maire M. François BLANCHARD - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Régine FAGET-LAPRIE - Mme Jacqueline GAUBERT - M. Christian PETIT - Mme Nathalie RIMBAULT-RAITIÈRE - Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - M. Francis CHALARD - M. Abderrazak HALLOUMI - Mme Patricia PERSICO - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Aurélien TRICOT Adjoints M. Jules AIMÉ - M. Jacques ARFEUILLEIRE - Mme Clotilde BALLON - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BONNEFON - Mme Nicole BORDES - M. Frédéric BOUCHAREB - Mme Coralie BREUILLÉ - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - Mme Valérie FRANCHET-JUBERT - Mme Michèle HENRI - Mme Marie-Madeleine JOUBERT - Mme Manon LABAYE - M. Laurent LUCAUD - M. Jean-José MASSOL - Mme Francette MORCEAU - Mme Marie-Dolorès PROST - M. Edouard ROBLOT - Mme Peggy TOMASINI - M. Alain VERDIN - M. El Mustapha BELGSIR - Mme Christine BURGÈRES - M. Patrick CORONAS - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Christiane FRAYSSE - Mme Diane GUÉRINEAU - Mme Anne GÉRARD - M. Daniel HOFNUNG - M. Yves JEAN - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - Mme Nathalie RIMBAULT-HÉRIGAULT Conseillers municipaux	
Absents	2	Mme Aïcha HOUSSEIN - M. Jean-Baptiste RICCO Conseillers municipaux	
Mandats	6	Mandants Mme Martine APERCÉ Mme Michèle FAURY-CHARTIER M. Philippe PALISSE Mme Laurence VALLOIS-ROUET M. Bernard CORNU Mme Eliane ROUSSEAU 472	Mandataires M. Sylvain POTHIER-LEROUX Mme Francette MORCEAU M. Jean-José MASSOL Mme Anne GÉRARD M. El Mustapha BELGSIR Mme Marie-Thérèse PINTUREAU

Observations	L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°1 à 14, la délibération n°15 est retirée, de la n°16 à 26, la délibération n°27 est retirée, de la n°28 à 29, la n°30 est retirée, de la n°31 à 59.
--------------	---

Projet de délibération étudié par:	2- Commission du Bien vivre ensemble et de la vie dans les quartiers
------------------------------------	--

Service référent	Direction Générale Jeunesse - Vie sportive Affaires générales
------------------	--

La Ville de Poitiers reconnaît la richesse et la diversité des acteurs locaux ainsi que leur contribution au développement du bien-vivre ensemble sur le territoire notamment au travers des activités et des projets qu'ils mettent en œuvre. A ce titre, elle les soutient activement.

Dans le cadre de l'exercice budgétaire 2018, une structure a sollicité une subvention. Les différents éléments relatifs à son subventionnement sont décrits dans le tableau annexé.

Après examen de ce rapport, il vous est proposé de :

- donner votre accord sur l'attribution de la subvention conformément au tableau annexé et d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions et avenants attenants, ou tout document à venir.
- d'imputer la dépense conformément aux indications mentionnées dans le tableau annexé sauf modification expresse des données personnelles de l'association au cours de l'instruction.

POUR	50	
CONTRE	0	
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	M. Jean-Marie COMPTE

Pour le Maire,



RESULTAT DU VOTE

Adopte

Affichée le	1 octobre 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	28 septembre 2018
Identifiant de télétransmission	086-218601946-20180924-Imc190945-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.5
Nomenclature Préfecture	Subventions

	Total accordé exercice N-1	Valorisation N-1		Montant déjà voté sur l'exercice N	Montant proposé au vote	Montant TOTAL exercice N	Direction instructrice Imputation budgétaire Période d'attribution pour la structure
		Poitiers	Grand Poitiers				
GWAN YONG TAEKWONDO CLUB	2 300 €	120 €	12 922 €		1 000 €	1 000 €	
813 183 985 00015 FR761940600006717072629146				Subvention pour la pratique du taekwondo. L'association dispose de 164 licenciés.		1 000 €	Affaires générales 0/41.0/6574/5600/2018 01/09/2017 au 31/08/2018 00000818
DEMANDE : 1 000 € FONCTIONNEMENT DECISION UNIQUE							